

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L' Abeille.

13ème Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

13ème Année.

VOL. XIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 13 MAI, 1880.

No. 35.

Pour un Oiseau.

Il est à toi, c'est vrai... frère, veux-tu qu'il meure ?
Sa beauté, sa chanson, tout est là, dans ta main
Et l'arbuste où sa voix gazouillait tout à l'heure,
Au bosquet, si tu veux, sera muet demain.

Tu le tiens : sa faiblesse à ta force le livre ;
Mais aussi ta pitié peut le laisser aller,
Ne le fais pas mourir ! il est si bon de vivre
Lorsque l'été commence et qu'on peut s'envoler !

Qu'il est doux de baigner son aile dans l'espace,
Et de fendre les airs, et d'aller en avant
Sans savoir où l'on glisse, et sans laisser de trace,
Comme en mer un vaisseau qui met sa voile au vent !

D'effleurer en passant tourelle, cime ombreuse,
Buisseau, lilas fleuri, lis et ruche de miel,
Enivrant à la fois sa course radiée
Des parfums de la terre et des rayons du ciel !

De trouver pour sa soif un calice de rose,
De courber en jouant le roseau frissonnant,
Et d'être le bijou que la nature pose,
Au matin de sa fête, à son front rayonnant !

Laisse-le s'envoler, frère ! pour que je voie
Son aile entre tes doigts glisser en frémissant ;
Pour que l'écho tressaille au son d'un cri de joie,
Pour que, près de son nid, l'on s'arrête en passant ;

Pour que le voyageur assis dans la prairie
L'écoute, et pense au Dieu qui le donne au vallon ;
Pour que, s'en retournant vers sa branche fleurie,
Il aille à ses petits dire que l'homme est bon !

MARIE JENNA.

Petit inventaire.

ABSTRAIT A CONCRET.

Terrasse Dufferin, 4 avril 1880.

L'étrangeté de tes procédés m'a causé plus d'une distraction. D'abord tu t'annonces comme mon ennemi. Cet exorde abrupt n'est pas fondé sur la vérité. L'inimitié entre nous n'est qu'apparente. Nous sommes deux frères jumeaux qui ne se ressemblent guère, il est vrai, mais qui restent en paix tant que des hommes passionnés ne viennent point semer la zizanie. Des avocats sans emploi prennent parti l'un pour toi l'autre pour moi ; ils se disent des duretés, s'attirent des partisans, font bien du tapage et l'on dirait qu'il y a entre nous deux une haine irréconciliable, tandis que nous sommes bien calmes, comme le champ de bataille sous les pieds des combattants. En réalité tout le combat se passe à notre occasion, mais moins par amour pour nous que par suite de l'attrait des hommes pour la domination. Les hommes aiment à prévaloir bien plus qu'à valoir quelque chose ; c'est un de leurs travers ; c'est là ce qui explique tant d'animosité dans l'attaque et dans la réplique ; tant de

marches, de contre-marches, d'évolutions où la ruse va de pair avec la violence ; puis l'ardent à brûler ce qu'on adorait égale au culte qu'on rendait à ce qu'on brûle aujourd'hui. L'homme aime à grimper ; peu importe la branche sur laquelle il s'appuie ; l'important pour lui, c'est qu'il monte. Nous deux, branches du même arbre, laissons donc grimper les combattants, mais regardons nous toujours d'un air fraternel. Le droit et la force doivent agir ainsi, de même que la rigueur et la douceur, la théorie et la pratique. La force est utile au droit ; mais sans le droit la force n'est qu'une influence matérielle, brutale en quelque sorte. Le droit et la force faits pour être unis, ne sont séparés que par les passions des hommes. La théorie ne demande qu'à rendre service à la pratique. Elle lui procure lumière et facilité d'agir en même temps qu'elle trouve une nouvelle confirmation. Si la pratique veut marcher sans son secours, elle s'expose à bien des hésitations, et finit par se tracer des règles où la fantaisie et l'arbitraire ont une part asselarge, un code anhel la discussion pourrait être fatale. L'énergie et la douceur doivent s'entraider plutôt que se supplanter. La première, si l'on veut, pourra rester dans l'ombre et se manifester dans les circonstances critiques ; mais il est bon qu'on soupçonne sa présence sous les formes suaves de la douceur. Que l'on porte un gant de velours sur une main de fer et l'on s'en trouvera bien.

Si nous sommes frères, j'admets toutefois que nos goûts sont différents. Nos occupations favorites ne se ressemblent guère et nos manières d'agir de parler et d'écrire, mais surtout de penser et de considérer un sujet quelconque ont un caractère bien distinct. Toi et tes amis aimez à voir à vol d'oiseau un ensemble ; moi et les miens nous regardons à la loupe une chétive racine. Vous considérez dans les événements, leur grandeur, leurs résultats immédiats. Nous les regardons d'une manière réflexe, en examinant la légitimité des procédés, les principes suivis. Vous vous livrez aux beaux-arts et nous cultivons les sciences. Vous aimez la pompe du style, l'ampleur du geste, l'abondance des métaphores et des prosopopées ; nous recherchons la clarté dénuée d'ornements et

nous procédons par sentences. Il y a quelque temps je voyais le titre d'une lecture où ton influence se faisait sentir. Rien n'était plus propre à frapper l'imagination et à soulever les préoccupations des lecteurs : “ Le Canada entre le moyen âge et l'âge moderne.” L'un de mes amis aurait mis tout prosaïquement : “ Le Canada entre l'esprit chrétien et l'esprit révolutionnaire.” Mais aussi il n'aurait peut-être réuni que le quart des auditeurs de cette lecture. Toi et les tiens aiment la poésie, la grande poésie, le lyrisme et l'épopée. Si l'un de mes amis se hasarde à scander des syllabes il arrive tout au plus à faire une maigre satire et c'est lui accorder beaucoup que de dire que ses vers sont de la prose cristallisée. Dans la politique tes amis se montrent bien doués ; ils flairent la chance ; ils saisissent les profits d'une démarche. Les miens examinent si telle mesure s'accorde avec leurs antécédents, avec leur programme et, pendant ces longueurs, leurs rivaux les devançant.

Ces deux points réglés, c'est avec plaisir que je veux t'aider à faire l'inventaire de ton mobilier intellectuelle. Cependant je ne veux pas m'engager à secouer toutes les loques qui peuvent se trouver suspendues dans ton vestiaire. Il doit y avoir, passe-moi le mot, de fameuses guenilles. Puis le temps est précieux : nous n'avons pas à le perdre en billets inutiles. Pour aujourd'hui, je trouve assez peu fondées tes alarmes au sujet du milieu gardé par la vertu. Il existe comme pour la monnaie, des contrefaçons plus ou moins décevantes et plus ou moins habiles, mais bien loin de nuire au milieu véritable, elles attestent qu'il existe quelque part et que tout le monde admet son existence. Le trouver exige de l'attention, mais c'est une chose possible et même facile pourvu qu'on ne prenne point l'habitude de rester en deça ou d'aller au-delà. Que plusieurs proclament qu'ils le tiennent, tandis qu'ils en sont bien loin, cela prouve que l'amour-propre bande les yeux de bien des gens et que le jeu de colin-maillard est en usage parmi les soi-disant grandes personnes. Mais enfin puisque tout le monde en parle, ce ne doit pas être un mythe ; si personne ne l'atteignait, il semble qu'on se laisserait bientôt de le poursuivre.

La vertu se tient au milieu : qu'est-ce à dire ? Nous parlons des vertus chez les hommes et par conséquent si l'objet honoré par la vertu est infini, il ne faut pas oublier que le sujet qui pratique cette vertu n'est pas infini. Ses facultés sont bornées, son temps également ; sa faiblesse donne à penser qu'on ne lui demande rien d'excessivement difficile. Les devoirs à remplir sont nombreux et variés. Il est donc naturel de supposer que la vertu ou l'habitude d'agir conformément à l'ordre et à la droite raison, ait une certaine proportion, de sorte que le devoir de l'homme soit accompli d'un côté, et que de l'autre côté le joug ne soit pas accablant. Lorsque la vertu atteint cette proportion convenable, elle est égale à sa mesure, à sa règle qui est l'ordre. L'égalité avec sa règle, voilà pour la vertu l'état normal. Cette égalité rarement mathématique, et le plus souvent pouvant se mouvoir entre des limites que la raison détermine, et qui de plus entrent en compte avec les besoins et les circonstances auxquels sont soumis les individus, peut être violée par l'homme par excès ou par défaut. L'homme excède non pas sans doute en faisant trop bien, mais en multipliant des actes dont le nombre est déterminé par la raison ou bien en produisant certains actes avec une intensité ou suivant un mode qui n'a pas sa raison d'être. Le vrai courage par exemple évite non-seulement les défaillances de la timidité, mais aussi la témérité irréfléchie et l'audace extravagante. D'un autre côté, l'homme souvent manque d'atteindre la mesure parce que ses actes sont insuffisants. Si cet excès et ce défaut deviennent habituels, ils constituent deux vices extrêmes et la vertu pourra paraître occuper le milieu entre ces deux vices. Ainsi la religion occupe le juste milieu entre la superstition et l'irréligion ; la patience entre l'insensibilité et l'impatience ; la clémence entre la cruauté et la faiblesse non raisonnée ; la liberté entre l'avarice et la prodigalité.

Voilà pour les vertus morales, les seules dont je puisse te parler avec compétence. Car pour les vertus théologiques, je ne puis sans théologie, affirmer qu'il y a pour elles un milieu. Quand bien même l'amour de Dieu que tu mentionnes serait soustrait à la maxime qui t'inquiète, il me semble que son application aux vertus morales suffit pour diminuer tes alarmes. D'ailleurs tu peux conjecturer qu'entre la présomption et le désespoir règne l'espérance.

Mais voici venir le respectable Lhomond. C'est un homme rigide contre les barbarismes, mais qui ne veut nullement guerroyer contre la philosophie. La vertu peut être comparée au vice de deux manières. Tout à l'heure nous avons considéré la vertu et les deux

vices qui lui sont parallèles dans leur rapport avec une même règle et les deux vices nous ont paru contraires entre eux, tandis que la vérité occupait le centre. Maintenant étudions la vertu et le vice dans leur nature, en tant qu'habitudes. Le résultat sera : d'un côté : habitude d'agir bien ; de l'autre : habitude d'agir mal. Or quand deux choses réelles sont le plus opposées entre elles tout en étant dans le même genre on les appelle contraires. Puisque vice et vertu sont des habitudes réelles à la fois et tout-à-fait opposées entre elles, on les appellera contraires, bien que deux vices puissent aussi être contraires, à raison de leur rapport avec la règle de la vertu. L'avarice pourra ainsi être dite contraire à la libéralité tout en étant le contraire de la prodigalité. Le point de vue n'est pas le même. Mais enfin tu n'obliges pas, j'imagine, tout le monde à parler de la vertu au même point de vue que ce brave Lhomond. D'ailleurs n'en déplaise aux grammairiens, les exemples qu'ils emploient sont-ils certains par le fait qu'ils sont cités ? On les cite comme propres à faire comprendre et retenir une règle et s'ils sont célèbres, c'est à raison de l'ouvrage d'où ils sont tirés, de sorte que leur emploi n'enlève rien, mais n'ajoute rien non plus à la valeur intrinsèque de la pensée. J'ai dit.

ABSTRAIT.

L'Abelle.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit "

QUEBEC, 13 MAI 1850.

Les ordres religieux en France.

La plupart de nos lecteurs savent que presque tous les religieux vont être bientôt chassés de France. Ils sont sous le coup d'un arrêté gouvernemental qui limite à quelques semaines leur existence sur la terre de la république et de la liberté française. Il y aurait encore un moyen, ce serait, pour les différents ordres, d'obtenir une reconnaissance officielle du gouvernement, mais cela est impossible. Voici ce qu'écrivait à ce propos un religieux de France à un ami du Canada :

" Je me suis arrêté hier en vous demandant de vos nouvelles et aujourd'hui j'en ai bien d'autres à vous donner. L'autorisation des ordres religieux est chose impossible avec les conditions de M. Lepère ; au moins pour les grands Ordres, il n'y faut pas songer. Il nous faudrait briser toute relation avec Rome ; plus de généraux, plus de ramifications à l'étranger, rien qu'une petite congrégation diocésaine. Ces messieurs veulent peut-être reproduire le schisme anglais

sur un petit pied.—Bon courage ; ils y crèveront à la peine.—On nous donne jusqu'au 1er juillet pour nous faire accepter par l'État, et encore je vous prie d'écouter ces bons messieurs : " Nous autoriserons les congrégations religieuses qu'il nous sera possible d'autoriser." En ce cas jamais, même au prix de tous les sacrifices de notre part, leur sera-t-il possible de nous tolérer ?

" Que voulez-vous ? ce n'est pas un spectacle réjouissant pour les flâneurs des boulevards que la bure et les pieds nus du Franciscain, que ces costumes étranges et surannés, qui, malgré nous, nous font penser à des choses peu propres à dorer la perspective.—*Novissima tua* : c'est un grand mot que ces honnêtes personnages ne connaissent et ne craignent que trop.

" Vous savez le mot spirituel de Mgr de Charbonnel à un petit commis-voyageur :—Sa Grandeur passait un jour sur le boulevard des Italiens avec son costume de capucin : grosse corde autour des reins, grand capuchon pointu, pieds nus sur l'asphalte, en un mot un cauchemar ambulante pour les dégustateurs de café et de sorbets.—Père, lui cria un petit crevé attablé à la porte d'un café, il faut mourir.—Oui, répondit Sa Grandeur de Charbonnel *con grazia cappuccinesca*, mourir ou crever, cela dépend de la bête."

" Rappelez-vous ce mot de Joubert : Il faut ménager le vent aux têtes françaises, et le bien choisir, car tous les vents les font tourner."

Comme on le voit l'avenir n'est pas rose pour les ordres religieux français. A en croire les apparences on se dirait à la veille d'une crise suprême, qui amènera de nouveaux désastres, et qui bouleversera pour bien longtemps peut-être notre ancienne mère-patrie.

Veut-on avoir une idée du nombre des religieux non autorisés en France, voici ce que nous lisons à ce sujet dans *l'Opinion Publique* :

Aujourd'hui que la situation des congrégations religieuses est mise en question en France, les statistiques suivantes ne manqueront pas d'intéresser les lecteurs.

En 1770, au moment où les ordres religieux furent supprimés, il y avait tout au plus 50,000 religieux ; 17 ou 18,000 hommes et 30,000 femmes.

La reconstitution des couvents n'a commencé qu'en 1804, et ne prit un essor réel que sous la Restauration.

Sous le gouvernement de juillet, à l'exception des jésuites, les autres congrégations purent également se multiplier à leur aise.

C'est en 1856 seulement que l'on peut trouver un recensement officiel des congrégations. Il constate l'existence de 49,582 religieux, dont 10,000 hommes

environ et 40,000 femmes. Mais ces chiffres étaient au-dessous de la vérité. M. Bonjean, celui-là même qui a été assassiné par les communards avec l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, évaluait à 64,339 le chiffre des religieux des deux sexes.

En 1861, ce chiffre d'après un nouveau recensement, s'élève à 108,000. C'est toujours parmi les femmes que la progression est la plus grande.

Le nombre s'est encore accru, et il existe en France 30,287 religieux 127,750 religieuses.

Voici maintenant la subdivision en associations autorisées et non autorisées : celles-ci sont au nombre de 33.

HOMMES.

Congrégations autorisées..... 22,843
Congrégations non autorisées.... 7,441

FEMMES.

Congrégations autorisées.....113,843
Congrégations non autorisées.... 14,003

Parmi les 7,444 religieux non autorisés—qui se composent surtout de jésuites, de capucins, de dominicains, de maristes, franciscains, etc.—les jésuites ne figurent que pour 1,500 membres.

Nouvelles locales.

Société St François de Sales.—Nous avons inauguré un nouveau genre de discussion. L'esclave romain Pédanius a assassiné son maître. La Société, transformée en Sénat, est appelée à décider si la loi doit être appliquée dans cette circonstance, loi qui prescrit que l'assassin et tous les esclaves de la maison doivent être mis à mort. M. C. Coart, faisant un tableau de la puissance et du nombre des esclaves dans Rome, a prouvé habilement que la prudence aussi bien que l'humanité engageait à faire grâce. M. H. Desoy, a fait voir tous les dangers qu'il y avait à porter atteinte à une loi, fruit de l'expérience et de la sagesse de la nation, et qu'un long usage a consacrée. Ce discours, déclamé avec feu, a eu beaucoup de succès. La discussion doit se continuer.

M. l'abbé Camille S. Brochu est transféré de la cure de St-Magloire, Bellechasse, à celle de St-Denis : M. J.-E. Parent le remplace à la cure de St-Magloire.

On nous dit que, si les religieux sont chassés de France, les novices canadiens, maintenant au couvent des Pères Dominicains, à Flavigny, viendront terminer leur noviciat à St-Hyacinthe.

Il y a réunion des évêques de la province, aujourd'hui, au palais archiépiscopal.

Société S. Louis de Gonzague.—Dimanche dernier, la tribune a été occupée par un de nos membres les plus actifs, M. Joseph Gingras. Avec le discours de Burrhus à Néron pour le détourner du meurtre d'Agrippine, il a su nous intéresser au plus haut degré. Ce travail couronné par le jury de 1879 présentait au déclamateur de grandes et nombreuses difficultés.

M. Gingras est de la trempe des hommes qui dédaignent les triomphes faciles. Déjà cette année il s'était attaqué à un morceau rempli d'aspérités, et cette fois encore nous n'avons qu'à le féliciter et à l'encourager. Le travail et l'exercice feront disparaître peu à peu les imperfections de son débit. Cicéron l'a dit : *Nascuntur poetae, fiunt oratores* ; et M. Joseph Gingras semble avoir pris à tâche de vérifier la seconde partie de cet aphorisme.

Honneur à lui ! et puisse-t-il trouver nombre d'imitateurs dans notre société !

Premiers.

Rhétorique.

T. Blais, Version latine.
Seconde.
G. Hamel, Version grecque.
L.-A. Rousseau, Vers latins, *Horace* écrit de mémoire.

Promiers.

Rhétorique.

J.-E. Taschereau, } *Horace* et *Athalie* écrits de mémoire.
J. Drolet,
R. Morisset,
O. Dumas,
C. Arsenault,
E. Bouchette,
A. Roy,
F. Lemieux, N. Olivier, P. Durkin, E. Hébert,
A. Castonguay, } *Athalie* écrite de mémoire.

Versification.

J. Edge, Vers latins.
H. Morency, Version grecque.
J. Nadeau, Explication.

Quatrième.

S. Bernard, Thème latin.
P. Faucher, Version grecque.

Cinquième.

A. Morisset, Histoire et exercice français.
A. Taschereau, Histoire.

Méthode.

A. Gosselin, Exercice français.
E. Simard, Exercice français.
G. Rémillard, Géographie.
N. Laflamme, Thème latin, version latine et histoire.

Sixième.

P. Boisseau, Thème latin.
L. Dorion, Version latine.

Septième.

J. Lapointe, } Version latine.
C. Taillond,
F. Rousseau, } Exercice français.

Eléments.

A. Rivard, Exercice français et thème latin.
A. Gagné, Version latine.

Huitième.

J. Brennan, Exercice français.

Examen d'admission à l'étude de la médecine.

Plusieurs de nos confrères seront heureux de connaître le résultat du dernier

examen pour l'admission à l'étude de la médecine, tenu à Montréal le 7 et le 8 mai dernier.

Cet examen comprend plusieurs matières, telles que latin, français, anglais, belles-lettres, histoire, géographie, arithmétique, algèbre, géométrie et enfin la physique, le grec ou la philosophie, au choix du candidat. Le temps consacré à chaque matière vario entre une heure et une heure et demie, ce qui fait un total de quatorze heures à peu près d'examen écrit. Il n'y a pas d'épreuve orale.

Comme on le voit, c'est un examen sérieux, qui ne s'improvise pas et qui exige une préparation longue et consciencieuse. Sur 52 candidats qui se sont présentés au dernier examen, 22 ont été rejetés. Voici la liste des heureux : plusieurs de nos confrères y figurent avec honneur et en occupent les premiers rangs ; qu'ils reçoivent ici nos plus sincères félicitations.

- | | |
|----------------|------------------|
| MM. E. Daval, | P. D'Allois, |
| E. Pelletier, | J. Sincère, |
| M. Moreau, | A.-W. Haldimand, |
| T. Brennan, | F. Daignault, |
| J.-B. Ruel, | J. Comtois, |
| A. Morin, | W. Trudeau, |
| J. Desjardins, | A. Cuthbert, |
| A. Barolet, | E. Larue, |
| J. Surprenant, | G. Rowell, |
| H. Boucher, | G. Beaudouin, |
| F.-X. Gravel, | E. Dion, |
| P. Coote, | W. Théoret, |
| A. Millette, | O. Morasse, |
| E. Tremblay, | G.-A. Dearden, |
| J. Paradis, | U. Casady, |
| | A. Stewart. |

Aimables reproches.

L'Abcille traverse les mers malgré son exigüité et sa petitesse. Il paraît pourtant que son vol n'est pas très-sûr dans ces régions de la haute civilisation. Voilà du moins l'impression qui nous est restée après avoir lu les charmants reproches que nous publions aujourd'hui à l'adresse de notre journal. Il y a trop de délicatesse dans ces gronderies pour que nous en gardions rancune à notre vénérable ami d'outre-mer.

"J'ai aussi reçu *L'Abcille* ; ça faisait plus d'un mois et demi que la pauvre bestiole n'osait plus voler vers nous. Je l'ai crue morte pendant quelques jours. Peut-être craignait-elle notre influence délétère ; peut-être les erreurs modernes dont elle nous croit imprégnés lui donnent-elles des frissons ? Ou mieux encore, elle se disait que quitter pays de glace pour pays de neige ne valait certes pas la peine. Dites-lui que l'hiver est passé et que les violettes se montrent partout. Ses compagnes, toutes frileuses, viennent sur les cisersiers en fleurs se baigner dans les chauds rayons d'un soleil de juillet, trop hâtif, hélas ! pour nous rester. Les vignes poussent leurs fleurettes, la sève monte et circule partout.—Dites encore à *L'Abcille* que notre *frat Angelico* est aux larmes. Il collectionnait affectueusement cette chère

amie, qui nous envoyait tous les huit jours une ambassadrice, et voilà qu'il lui manque au moins cinq numéros de ces filles de l'air. Figurez-vous son désespoir; ses doigts de fée ne pourront reliev ce volume incomplet; c'est plus que triste. Il me demande de prier les Ames charitables de votre pays de combler ce déficit."

Les prisons en Corée.

La Corée est une contrée fort peu connue, placée au nord-est de la Chine et complètement fermée aux étrangers. La peine de mort est le châtiment de tout européen qui en franchit les frontières. En dépit de ces lois iniques, les missionnaires ont fait dans cet affreux pays des conquêtes et plusieurs y ont versé leur sang pour notre sainte foi.

Mgr Ridet, nommé par Pie IX missionnaire dans cette contrée, après avoir franchi la frontière avec grande peine, déguisé en commerçant chinois, fut bientôt saisi par les autorités coréennes, lui et ses compagnons missionnaires, et jeté en prison. Il n'en sortit qu'après plusieurs mois de captivité, grâce à l'intervention de l'ambassadeur de France à Pékine.

Voici comment il décrit les prisons coréennes.

"Les prisonniers étaient partagés en trois catégories principales, à savoir : celle des voleurs, celle des prisonniers pour dettes et la nôtre, où les chrétiens étaient en majorité. Chacune de ces catégories occupait un local spécial.

"Les voleurs sont les plus à plaindre. Ils étaient une trentaine, les pieds passés dans les ceps jour et nuit, tous atteints de maladie, la gale les dévore, leurs playes tombent en pourriture, ils souffrent la fièvre, ce sont des cadavres ambulants, quelques-uns n'ont que la peau les os, à peine peuvent-ils faire quelques pas, quand au milieu du jour on leur permet de sortir; c'est le spectacle le plus horrible qu'on puisse imaginer; il faut avoir vu cette misère pour s'en faire une idée. On fait ce que l'on peut pour les rendre malheureux, pour les abrutir. Il leur est défendu de dormir; pendant la nuit, les gardiens armés de gros bâtons les surveillent, et si, emportés par le sommeil, la fatigue, quelqu'un vient à s'assoupir, aussitôt le gardien, faisant usage de son arme, le réveille à coups de bâton sur le dos, les jambes, la tête. Quo de fois pendant la nuit, nous avons entendu les coups que ces forcenés, souvent ivres, administraient à ces pauvres malheureux, qui n'avaient qu'un soufle de vie et qui souvent expiraient sous les coups des gardiens barbares! Non seulement le jour mais encore la nuit, ils sont exposés à la merci de ces êtres plus semblables à des tigres qu'à des hommes. Sous le moindre prétexte et quelquefois sans raison, ils se font un plaisir d'administrer des coups de bâtons; l'impunité leur est assurée, car ils sont les maîtres. Après la mort d'un voleur,

on déclare qu'il est mort de maladie, on l'enlève, on le dépose dans la chambre aux cadavres et, la nuit suivante, les gens chargés de la voir le pronnent et vont le jeter dans un bois, en dehors des remparts.

"Le cachot des voleurs, c'est l'image de l'enfer la plus frappante qui soit sur la terre. Ils sont tous presque nus, quelques uns, quand on les faisait sortir, prenaient un morceau d'étoffe pourrie pour s'en couvrir les reins comme d'une ceinture; dans la prison, plusieurs sont nus, été et hiver. Ceux qui ont quelques restes d'habits ne peuvent les laver, impossible à eux de se procurer un peu d'eau pour se laver les mains ou la figure, bienheureux quand quelquefois on leur permet de sortir et de tremper leurs mains dans le trou d'eau corrompu et puante pour s'en laver un peu la figure, la poitrine et les jambes. Aussi sont-ils tous couverts d'épaisses couches de gale, quelques uns atteints de la teigne. Parmi eux se trouvent de grands coupables, mais combien qui sont détenus pour avoir volé quelque objet de peu de valeur. Si l'on voulait prendre tous les voleurs, il faudrait d'abord arrêter la plupart des gardiens; et, parmi les satellites, combien qui seraient plus à leur place au rang des voleurs. Mais la justice humaine dans ce beau pays de Corée, quelle horreur!

"La nourriture consiste dans une petite tasse de riz sans assaisonnement le matin et le soir, nourriture insuffisante; aussi ceux qui arrivent forts, bien portants, au bout de vingt jours sont comme des squelettes.

"Les prisonniers pour dettes ou pour autres motifs que le vol sont moins maltraités; on les désigne sous le nom de Teha-kal, nom qui s'applique à tous les prisonniers qui ne sont pas voleurs; ils peuvent communiquer avec leurs parents et amis, recevoir leur nourriture du dehors (la prison ne les nourrit pas), ils mènent même joyeuse vie, font bombance, sous les yeux des voleurs affamés. Ceux que j'ai vus étaient pour la plupart des employés du gouvernement, ils restaient jusqu'à ce qu'ils eussent rendu la dernière sapèque.

"Les chrétiens sont nourris comme les voleurs, ils ne peuvent communiquer avec personne du dehors; ordinairement ils n'ont pas les pieds passés dans les ceps, ils font partie des Teha-kals, mais par mépris on les appelle du nom injurieux de Kouang-pang-i.

"Pour ce qui est du régime de la prison, voici en quoi il consiste: Le matin, au point du jour, un gardien vient et crie: "On ouvre les portes". Les voleurs exceptés, ceux qui veulent sortir dans la cour peuvent le faire. Le soir, quelque temps après le coucher du soleil, on compte les prisonniers; les gardiens se rassemblent, on en place un dans chaque cachot pour le surveiller, puis on ferme les portes en mettant par dehors une grosse poutre traversale retenu par des chaînes; dès lors, il est impossible de sortir, quelque besoin que

l'on éprouve, quelque malade que l'on soit, il ne reste personne en dehors pour ouvrir les portes, le gardien qui les a fermées va dormir en ville; le feu prendrait au bâtiment que tous les prisonniers seraient grillés. Aussi, avant de partir, après avoir compté le nombre des prisonniers, le gardien recommande de ne pas dormir et de faire bien attention au feu. J'ai entendu bien des prisonniers qui disaient que pour eux le moment le plus triste de la journée était celui de la fermeture des portes. Alors pour empêcher de dormir on fait chanter le, voleurs, ce sont des cris forcés pendant une partie de la nuit, plus il crient, plus les gardiens sont contents. On fait deux repas par jour, le matin et le soir; pour mon vieux et pour moi, on ajoutait une tasse de bouillie au milieu du jour.

"Notre cabanon ressemblait aux autres, pour toute ouverture, une porte qui se fermait la nuit, au dessus, quelques barreaux de bois en forme de lacarne laissaient entrer un peu d'air et de lumière. Les murs solides étaient recouverts de planches de tilleul disjointes. Sur le plancher était une couche de paille, lorsque j'entraî, on mit un peu de nouvelle paille, mais sans enlever celle de dessous qui était pourrie et répandait une odeur infecte. Dans le même local, il y avait le vieux Tehoi Jean, mon maître de maison, arrêté en même temps que moi et aussi, le même jour que moi, transporté de la prison de droite dans celle de la gauche. Il se trouvait moins mal dans celle-ci. Il nous raconta que dans l'autre, les prisonniers chrétiens étaient mêlés avec les voleurs, et si à l'étroit qu'on ne pouvait se tourner sans déranger ses voisins, que tous étaient aux entraves comme les voleurs. Il avait été appliqué deux ou trois fois à la torture, ici, on le traitait assez bien, il était nourri comme moi. Malgré cela, le pauvre vieux souffrait beaucoup et était souvent malade.

(à continuer.)

Conditions de ce Journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Verret, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abelle.

Agents: à la petite salle, M. P. Ruel; chez les externes, MM. J. Feultault et S. Jolicœur; à Nicolet, M. F. Cormier, à Ste-Thérèse, M. William Early; à Rimouski, M. A. Gagnon.